

L'absentéisme électoral en question

Ce sont 55,10% des Gersois qui ont failli à leurs devoirs de citoyen, c'est grave docteur !



L'absentéisme électoral en question

Les 80 030 absentéistes gersois soit 55,10% des 145 251 inscrits ont failli à leurs devoirs de citoyens ce dimanche 20 juin pour les élections départementales et régionales. Ils contrarient la démocratie pour laquelle la révolution de 1848 ouvra pour la première fois le suffrage universel masculin pour ensuite être reconnu aux femmes en 1944. Des droits ouverts mais non obligatoires comme dans certains pays comme la Belgique, le Luxembourg et la Grèce où des sanctions peuvent être appliqués en cas de manquement.

Les citoyens gersois absentéistes tout comme d'ailleurs les 66,74% des Français laissent pantois la classe politique dans son ensemble qui s'interroge sur « la légitimité des candidats qui seront élus ». Reste à savoir si ces abstentions sont un moyen de manifester un mécontentement à moins que la crise sanitaire a empêché la tenue d'une campagne électorale comme il se doit « en temps normal ». Pour être consensuel disons que c'est l'échec de tous, majorité et opposition. Le premier ministre Jean Castex lance en conséquence un appel solennel : « Faire gagner l'abstention, c'est faire perdre la démocratie. Nous devons tous, collectivement, la combattre. Ce n'est pas une formule mais une exigence républicaine ».

Quant aux élections départementales qui concernent les 17 cantons du Gers, ce premier tour laisse entrevoir qu'il n'y aura pas de cataclysme. D'ores et déjà 7 cantons (Astarac Gimone, Gimone Arrats, Grand Bas Armagnac, Lectoure Lomagne, Mirande Astarac, Pardiac Rivière Basse, Val de Save) ont retrouvé leurs 14 Conseillers de la mandature précédente.

En ce qui concerne les binômes non élus mais ayant scoré avec plus de 50% des voix mais n'ayant pas atteint les 25% des inscrits, les jeux sont pratiquement faits pour Patricia Espéron et Michel Gabas (56,77% des voix).

Restent des ballotages qui annoncent des duels indécis à l'exemple du canton Adour-Gersoise avec René Castets et Chantal Sarniguet (DVD) face à Marie-Pierre Desbons et Thibault Renaudin (DVG), du canton d'Auch 1 où Michaël Aurora et Chantal Dejean-Dupèbe (DVG) face à Nathalie Simonin et Vincent Thomas (DVD), et du canton Fezensac avec le coude à coude à coude entre Benoit Desenlis et Emeline Lafon (DVD) et Philippe Cahuzac et Sabine Hulshof (DVG).

Par contre pas de surprise à attendre sur Auch 3 avec le binôme Camille Bonne et Cathy Daste-Leplus (DVG), Auch 2 avec Charline Dumont et Jérôme Samalens (DVG), Gascogne Auscitaine avec Bernard Ksaz et **Lydie Toison** (DVG), l'Isle-Jourdain avec Christine Ducarrouge et Francis Larroque (LR), Fleurance Lomagne avec Charlette Boué et Bernard Gendre (DVG).



Enfin, le président du Conseil Départemental, Philippe Martin et son binôme Patricia Espéron (DVG), ont une marge confortable pour stopper les ambitions de Raymonde Barthe et Jean-François Rousse (DVD).

Réaction

Les communistes et les écologistes ne participeront pas au second tour. **Fatma Adda**, EELV, déçue revient sur ce premier tour qui n'a pas été favorable pour les Verts : « L'abstention nous a été préjudiciable dans un contexte inédit avec beaucoup de difficultés pour faire campagne sans réunions publiques. Il s'agit d'un vote utile pour faire barrage au RN qui d'ailleurs a réalisé des taux très bas. Je tiens à remercier en mon nom les électeurs qui nous ont donné leur confiance ».



P1700263.JPG